Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

À Avignon, les casseurs laisseront aussi une facture aux assurés



À Avignon, les dégradations du 17 octobre ont frappé l'espace public et les commerces, pour un coût estimé à au moins 500 000€ sur le seul domaine public. À partir de 2027, un nouveau fonds national doit mutualiser les dégâts les plus lourds liés aux émeutes. Son financement reposera principalement sur une contribution de 0,8 % des primes d'assurance. Une facture collective, qui ne couvrira pourtant pas les violences d'octobre.

Les vitrines brisées, le mobilier urbain endommagé et les conteneurs incendiés ont laissé des traces bien visibles dans les rues d'Avignon. Le samedi 17 octobre, une mobilisation sociale a dégénéré en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

affrontements devant la préfecture de Vaucluse, avant que les tensions ne gagnent la rue de la République et les rues piétonnes.

À Avignon, des dégâts qui pèsent déjà lourd
Lors des émeutes du 17 octobre, un peu plus d'une vingtaine de personnes avaient été interpellées par les forces de l'ordre. Le maire d'Avignon, Olivier Galzi, a estimé à au moins 500 000€ le coût des dégradations sur l'espace public. Un montant qui ne comprend ni les dommages subis par les commerces ni l'intégralité des pertes privées. La préfecture avait elle aussi été prise pour cible. Des conteneurs ont été incendiés, des pierres lancées contre le bâtiment et des vitres brisées. Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, avait déposé plainte afin d'obtenir réparation des dommages. La question est désormais de savoir qui doit payer lorsque les violences collectives provoquent des dégâts considérables ?

Avignon : 21 interpellations et des dégâts à 500 000 €

Une contribution de 0,8 % sur les assurances
Le gouvernement prépare un nouveau fonds d'indemnisation destiné à prendre en charge une partie des dommages provoqués par les émeutes. Son entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2027, sous réserve de la finalisation des textes réglementaires et des conditions requises. Son financement reposerait aux trois quarts sur une contribution de 0,8 % appliquée aux primes d'assurance. Les contrats habitation et automobile des particuliers seront concernés, tout comme les assurances professionnelles et celles des collectivités. Juridiquement, ce prélèvement sera acquitté par les assureurs. Mais rien ne garantit qu'ils en absorberont intégralement le coût : une répercussion, totale ou partielle, sur les cotisations des assurés reste possible.

Concrètement ?
Concrètement, pour 1 000€ de primes annuelles soumises à cette contribution, le prélèvement pourrait représenter 8€, à titre d'ordre de grandeur, car le montant dépendra des modalités d'application du dispositif et de la politique tarifaire de chaque assureur. Le mécanisme s'inspirait, dans son principe, du régime des catastrophes naturelles. Il répond à une difficulté bien réelle pour les compagnies : lorsque les violences se multiplient et touchent simultanément de nombreux territoires, les indemnisations peuvent atteindre des niveaux difficiles à absorber par les seuls mécanismes habituels.

Un fonds pour les sinistres les plus lourds
Le dispositif ne se substituera pas aux assureurs, mais interviendra en complément, lorsque les dommages atteindront une ampleur exceptionnelle. Les premières versions du projet évoquent un déclenchement du dispositif lorsque le montant des sinistres assurés dépasserait 700 000€ et lorsque les dommages aux bâtiments publics excèderaient 300 000€ ou lorsque au moins 30 sinistres de plus de 10 000€ seraient déclarés. L'éligibilité ne serait toutefois pas automatique. Une commission interministérielle devra examiner chaque situation et déterminer si les conditions permettant de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

mobiliser le fonds sont réunies. L'enveloppe pourrait se monter à 400M€. À titre de comparaison, le régime des catastrophes naturelles représente un dispositif de mutualisation d'une tout autre ampleur. Le nouveau fonds est donc conçu comme un filet de sécurité, destiné aux sinistres les plus coûteux, et non comme une caisse destinée à régler systématiquement chaque facture après des violences urbaines.

À Avignon, la préfecture prise pour cible

Les dégâts d'octobre resteront à la charge des dispositifs existants

C'est le paradoxe de cette réforme. Les violences des 17 (et 24 octobre pour certaines villes) ont ravivé le débat sur la prise en charge des dégradations, mais elles ne bénéficieront pas de ce nouveau fonds, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2027. Le dispositif n'a pas vocation à couvrir rétroactivement les dommages déjà survenus. Pour les commerçants touchés, la question reste donc immédiate. Les assurances restent le premier interlocuteur, selon les garanties souscrites et les circonstances du sinistre. Le gouvernement a également annoncé des mesures de soutien aux entreprises, notamment des facilités fiscales, des aides ciblées et des dispositifs destinés à préserver leur trésorerie. Le cas des émeutes soulève cependant une difficulté particulière : les garanties et les responsabilités ne sont pas nécessairement identiques d'un contrat à l'autre, et l'indemnisation peut dépendre de la qualification des faits comme de la nature des dommages.

Faire payer les responsables ou partager le risque ?

Faut-il faire peser l'essentiel du coût sur les auteurs des dégradations, au risque de se heurter à leur insolvabilité ou à la difficulté de les identifier ? Ou répartir une partie du risque entre les assurés, afin d'éviter que des sinistres exceptionnels ne fragilisent les victimes et leurs assureurs ? Le futur fonds privilégie la seconde logique, sans supprimer pour autant la possibilité de rechercher la responsabilité des auteurs. Il reste à mesurer ses effets concrets sur les cotisations et sur la capacité d'indemnisation des victimes. À Avignon, où les dégâts du 17 octobre ont déjà donné lieu à des démarches judiciaires, cette réforme nationale ne règlera pas la facture immédiate. La question reste de savoir comment financer les prochaines violences collectives sans laisser les victimes seules face aux pertes, ni faire porter aux assurés une charge dont ils ne maîtrisent pas l'origine.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Mireille Hurlin

À Avignon et Arles les CCI ainsi que la Chambre des métiers de la Région Sud Paca montent en première ligne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



La CCI de Vaucluse, d'Arles et la Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilisent pour épauler les professionnels, les aider dans leurs démarches et faciliter leur accès aux aides d'urgence. Six commerces avignonnais ont été particulièrement touchés par les dégradations, les pillages et les vols survenus le 17 octobre, dont cinq dans l'intramuros et les entreprises du Pays d'Arles sont éprouvées par les inondations.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Vitrines endommagées, locaux saccagés, marchandises dérobées : à Avignon, les violences du samedi 17 octobre ont laissé des traces bien concrètes dans les commerces. Six établissements ont été particulièrement affectés, dont cinq au cœur de la cité des papes. Après une journée de mobilisation qui a dégénéré dans plusieurs secteurs du centre-ville, notamment autour de la préfecture et de la rue de la République, les commerçants doivent désormais faire face à une autre épreuve : évaluer les dégâts, engager les réparations et tenter de préserver leur activité, car derrière chaque rideau baissé, il y a une entreprise à faire repartir, des charges à honorer et des salariés dont l'avenir dépend de la reprise. C'est sur ce terrain que les organismes consulaires interviennent.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Facebook Police nationale Vaucluse

Un accompagnement au plus près du terrain

La CCI de Vaucluse a donc pris contact avec les commerçants concernés dès les premiers événements. Mission ? Recueillir leurs besoins, les aider à engager les démarches auprès des assureurs et des autorités, puis les orienter vers les interlocuteurs compétents, notamment la Dreets (Direction régionale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales). La chambre consulaire échange également avec la préfecture et la Ville d'Avignon afin de faire remonter les difficultés qui nécessiteraient une réponse publique. « Rien ne peut justifier que des commerçants et des chefs d'entreprise deviennent les victimes de tels agissements », rappelle Anne Benedetti, présidente de la CCI de Vaucluse, qui a tenu à exprimer sa solidarité avec les professionnels touchés. Lundi 19 octobre, elle participait, avec des élus de la CCI, au rassemblement républicain organisé dans le péristyle d la mairie, à l'initiative du maire.

Jusqu'à 1 500€ pour les artisans

La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur a, de son côté, activé sa cellule de crise et son fonds de calamités et de catastrophes naturelles. Les entreprises artisanales directement touchées peuvent solliciter une aide exceptionnelle pouvant atteindre 1 500€, sous réserve de remplir les critères d'éligibilité. Des conseillers sont mobilisés pour dresser un premier bilan des dommages, accompagner les déclarations d'assurance et les démarches administratives, mais aussi orienter les artisans vers les dispositifs financiers adaptés afin de répondre aux urgences et permettre aux entreprises de reprendre leur activité dans les meilleurs délais. Cette mobilisation locale émane d'un dispositif national annoncé par le gouvernement le 19 octobre. Parmi les mesures présentées : la prise en charge intégrale par l'État de l'activité partielle pour les entreprises concernées, des possibilités de report de cotisations sociales et une offre de prêt à taux zéro pouvant atteindre 50 000€ sur trois ans, proposée par Bpifrance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Facebook CCI d'Arles

Faire face aux dégâts et préparer la reprise

Pour les commerçants et artisans, le premier réflexe consiste à signaler les dommages, conserver les éléments permettant de les documenter et contacter rapidement leur assureur. Les délais et les modalités d'indemnisation dépendent des contrats souscrits et un accompagnement peut aider à éviter que les démarches ne retardent davantage la reprise. Les professionnels concernés peuvent ainsi joindre la CCI de Vaucluse au 04 90 14 10 42. La CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur est accessible au 3006, numéro gratuit, ou par courriel à contact@cmar-paca.fr

Dans le Pays d'Arles, des entreprises durement éprouvées par les inondations

À Saint-Martin-de-Crau, Boulbon, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Étienne-du-Grès, Mouriès et dans le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

secteur de Cabannes, les conséquences de l'épisode méditerranéen se précisent. Au lendemain des intempéries, la CCI du Pays d'Arles évoque des situations critiques : des entreprises et des établissements touristiques ont été inondés, tandis que des coupures d'électricité, des perturbations des réseaux de communication et des routes impraticables entravent l'activité. Certaines structures ont même dû suspendre leur fonctionnement. Déjà sollicitée par plusieurs professionnels, la CCI poursuit ses investigations sur le terrain et auprès des associations de commerçants pour mesurer l'ampleur des dégâts. Elle invite toutes les entreprises touchées, même lorsque les conséquences restent difficiles à évaluer, à se signaler afin de bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'être orientées vers les dispositifs d'aide adaptés. La cellule d'appui est joignable au 04 90 99 08 08 ou à celluleappui@arles.cci.fr. Pour les dirigeants, l'urgence est désormais de sécuriser leurs locaux, de rétablir les services essentiels et de préparer la reprise.
Mireille Hurlin

La Région Sud débloque 5 millions d'euros pour les commerces pillés

CCI de Vaucluse, le commerce local célèbre ses audacieux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Des coffee-shops hybrides aux savons artisanaux, des galeries troglodytes aux biscuits conçus à partir de chutes d'hosties : les Trophées du Commerce 2026 mettent en lumière un Vaucluse entreprenant, créatif et tourné vers l'avenir. À travers cinq lauréats distingués par la CCI de Vaucluse, Cyril Cheminot et Hervé Belgioino pour Cofeecina à Avignon ; Moute Derraj pour Savon stories à Avignon ; La maison Suet, opticien indépendant, Photo studio, astronomie et jumelles et galerie d'art à Apt ; La boutique de l'Abbaye Notre Dame du Bon secours pour ses biscuits à base d'hostie à Blauvac, et l'association de commerçants Les Vitrines de Pertuis, c'est tout un territoire qui revendique la vitalité de son commerce de proximité, entre innovation, ancrage local et réinvention des centres-villes.

Le Vaucluse est fier de son commerce de proximité, levier d'attractivité territoriale et le fait savoir en lui consacrant les Trophées du Commerce 2026, organisés par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, dans le cadre du concours national porté par le réseau des CCI. Derrière les distinctions remises ces derniers jours à Avignon, Apt, Blauvac et Pertuis, se dessine un tissu commercial qui, au-delà de l'activité marchande, participe à la vie sociale, culturelle et environnementale des communes.

Regain d'initiative

Onze commerces ont candidaté cette année dans le département, tandis que trois associations de commerçants étaient en lice. Une mobilisation significative dans un territoire où le commerce indépendant demeure un marqueur fort de l'identité locale, notamment dans les centres anciens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

confrontés aux enjeux de vacance commerciale et de concurrence périphérique.



Coffeecina Copyright CCI de Vaucluse

Le commerce entreprenant

À Avignon, le trophée ‘Commerce entreprenant’ est revenu à Cofeecina, un lieu ouvert en 2024 par Cyril Cheminot et Hervé Belgioino. Le concept ? Mêler coffee-shop latino, espace de coworking et salle de réunion. Une hybridation devenue emblématique des nouveaux modèles commerciaux : aujourd’hui, le client ne vient plus seulement consommer un produit, mais vivre une expérience, profiter d’un cadre, parfois même d’une communauté. Dans de nombreuses villes moyennes, ces lieux multifonctions participent à réinventer les usages du centre-ville en attirant étudiants, télétravailleurs et entrepreneurs.

L’environnement, creuset du bien-vivre

Cette mutation du commerce passe aussi par les préoccupations environnementales. Récompensée dans la catégorie ‘Commerce durable’, Savon Stories, désormais installée à Avignon, porte cette montée en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

puissance de l'artisanat écoresponsable. Ingrédients biologiques, fabrication manuelle, contenants réutilisables : l'entreprise fondée par Moute Derraj participe à cette tendance sociétale de fond. Le consommateur privilégie de plus en plus les circuits courts, les compositions naturelles et la transparence des procédés de fabrication.



Moute Derraj pour Savon stories Copyright CCI de Vaucluse

La mise en récit du territoire

À Apt, la Maison Suet valorise le patrimoine et l'expérience culturelle. Installée depuis quatre générations dans le Pays d'Apt, l'entreprise familiale a transformé une cave du XIVe siècle en galerie d'art et espace photographique. Une manière de conjuguer activité commerciale et mise en récit du territoire au cœur d'une économie touristique en recherche de lieux atypiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Maison Suet Copyright CCI de Vaucluse

Les biscuits de Notre Dame de bon secours

Plus inattendu encore, le trophée de l'innovation décerné à la boutique de l'Abbaye Notre-Dame du Bon Secours, à Blauvac, rappelle que l'innovation naît parfois là où on ne l'attend pas. Confrontée à la nécessité de diversifier ses ressources économiques, la communauté religieuse a imaginé des biscuits apéritifs élaborés à partir de chutes d'hosties aromatisées. Une démarche qui conjugue réduction du gaspillage, créativité produit et adaptation économique. Les sœurs proposent également des oreillers en plume et de nombreux produits à la commercialisation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Abbaye de Blauvac Copyright CCI de Vaucluse

Les vitrines de Pertuis

Enfin, à Pertuis, l'association Les Vitrines de Pertuis a été distinguée pour son rôle fédérateur. Avec ses 110 adhérents et une programmation dense d'événements tels que les marchés, fêtes saisonnières, et animations commerciales, elle rappelle combien les unions commerciales demeurent essentielles dans la revitalisation des cœurs de ville, en recréant du lien entre habitants, les commerçants et collectivités.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Vitrines de Pertuis Copyright CCI de Vaucluse

Des enseignes distinguées au plan national

Le Vaucluse n'en est d'ailleurs pas à son premier succès dans ce concours national. Ces dernières années, plusieurs enseignes locales avaient déjà été distinguées à l'échelle française, à l'image de la chocolaterie d'Aline Géhant en 2021 ou du concept store avignonnais CQFD en 2022. Une reconnaissance qui confirme la capacité du territoire à faire émerger des initiatives originales malgré un contexte économique souvent tendu pour le commerce indépendant.

Donner de la visibilité aux piliers du commerce

À travers ces trophées, la CCI de Vaucluse entend surtout rappeler que le commerce de proximité reste un pilier de la vie locale. Dans des villes moyennes et des communes rurales où l'attractivité est devenue cruciale, ces commerces façonnent l'identité des centres-villes, créent de l'emploi non délocalisable et participent à maintenir une vie collective. Un enjeu devenu stratégique bien au-delà des seules vitrines.
Mireille Hurlin

Quand la Cité Louis Gros murmure à la nuit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Du 12 au 14 février 2026, la cité Louis Gros, à Avignon, devient le théâtre d'une expérience artistique nocturne inédite. Avec 'Libres Fenêtres dans la Cité', l'association. L'Antre Lieux transforme d'anciens commerces et rez-de-chaussée en vitrines poétiques visibles depuis la rue. Une invitation à regarder autrement un quartier emblématique, à la croisée de la mémoire sociale, de la création contemporaine et de la vie quotidienne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

À la tombée de la nuit, les vitrines autrefois muettes de la cité Louis Gros s'illuminent. Derrière les vitres des anciens commerces fermés, des images apparaissent, des voix résonnent, des fragments de vies se donnent à voir. Pendant trois soirs, 'Libres Fenêtres dans la Cité' propose une déambulation sensible, accessible à tous, où l'art s'offre sans seuil ni intimidation, directement dans l'espace public.



Copyright Sophie Delvalée

Une cité chargée d'histoire

Premier ensemble HLM d'Avignon, construit entre 1931 et 1936 sous l'impulsion du maire socialiste Louis Gros, maire 1 an entre 1944 et 1945, la cité éponyme incarne une page majeure de l'histoire urbaine locale. Pensée comme un modèle de progrès social à l'époque du Front populaire, elle offrait alors confort moderne, espaces arborés et une vie commerçante de proximité. Durement touchée par les bombardements de 1944, puis fragilisée à partir des années 1980, elle a vu peu à peu disparaître ses commerces, ne conservant aujourd'hui qu'une épicerie et le local de l'Antre Lieux.

Faire lieu ensemble

C'est précisément dans ces rez-de-chaussée délaissés que s'ancre le projet artistique. Fenêtres du local de l'Antre Lieux, façades, square Christiane Bray, écoles Louis Gros : autant de points d'ancrage pour des installations visuelles et sonores conçues avec et pour les habitants. Ici, pas de décor plaqué, mais un travail au long cours sur la mémoire collective, les visages et les récits du quartier. Les œuvres, visibles depuis les espaces de circulation, se donnent comme des boîtes lumineuses ouvertes, invitant passants, riverains et Avignonnais d'autres quartiers à une expérience partagée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Jean Hoffmann

Une démarche artistique et citoyenne

Depuis plus de 10 ans, L'Antre Lieux développe des projets mêlant poésie, image et engagement social dans les quartiers populaires du Grand Avignon. 'Libres Fenêtres dans la Cité' prolonge cette démarche : rendre visible ce qui relie plutôt que ce qui sépare, faire de l'art un outil d'attention au monde et de transformation douce des espaces abandonnés. En 2026, ateliers et résidences artistiques se déploient au cœur de la cité, affirmant une autre manière d'habiter et de penser la ville.

Des artistes au cœur du quartier

Pour cette première édition nocturne, plusieurs artistes aux pratiques complémentaires ont été invités. La cinéaste et auteure Sophie Delvallée, revenue à Avignon après un long parcours international, interroge les récits intimes et sociaux à travers le film documentaire et la fiction. Le photographe et architecte Jean Hoffmann explore, en noir et blanc, les traces laissées par l'homme et le temps sur les lieux habités. La comédienne et plasticienne Sophie Mangin mêle théâtre, textile et geste pour faire surgir d'autres formes de langage. Le créateur audiovisuel Karel Pairemaure apporte son expérience du documentaire et des installations urbaines monumentales. Enfin, Anne Vuagnoux, autrice et vidéaste,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

assure la direction artistique du projet, fidèle à l'ADN poétique et citoyen de l'Antre Lieux.



Copyright Sophie Delvalée

Des fenêtres ouvertes sur la ville

En transformant les vitrines closes en espaces d'expression partagés, 'Libres Fenêtres dans la Cité' interroge notre rapport aux quartiers que l'on croit connaître. Plus qu'une exposition, l'événement propose un déplacement du regard : voir autrement, écouter ce qui se dit à bas bruit, redonner une présence à des lieux et à des histoires trop souvent invisibilisés. Un parcours nocturne à ciel ouvert, pour redécouvrir la cité Louis Gros à la lumière de la poésie et des voix qui l'habitent.

Cité Louis Gros 10 chiffres clés

1931-1936 : période de construction ; 1er ensemble HBM (Habitations à bon marché) réalisé à Avignon ; 348 logements au total ; 4 niveaux pour les immeubles d'habitation ; 20 commerces environ à l'origine en rez-de-chaussée ; 1 commerce encore en activité aujourd'hui ; 1944 : bombardements ayant fortement touché la cité ; Années 1980 : début du déclin du modèle de cité autonome ; 2 écoles publiques (maternelle et élémentaire Louis Gros) ; REP + (Réseau d'éducation prioritaire) dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) pour l'école élémentaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Jean Hoffmann

Les infos pratiques
‘Libres Fenêtres dans la Cité’. Du 12 au 14 février 2026. De 18h à 20h. Cité Louis Gros, Avignon – rendez-vous au 1, cité Louis Gros. Entrée libre.
Mireille Hurlin

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

La grande braderie d'Avignon débute plus tôt que prévu



La Fédération des commerçants et artisans et la Ville d'Avignon organise sa nouvelle grande braderie. Durant quatre jours, les Avignonnais et visiteurs pourront profiter de nombreuses remises.

L'événement, qui devait débuter ce jeudi 18 septembre, commencera finalement ce mercredi 17 septembre en raison des manifestations prévues le 18. Ainsi, ce jeudi, la braderie sera interrompue durant la matinée et reprendra son cours normal à 15h. Les Avignonnais pourront faire de bonnes affaires jusqu'à dimanche 21 septembre à 19h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Miramas : le Village de Marques fait sa braderie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Du mercredi 20 au dimanche 24 août, le Village de Marques McArthurGlen Provence, situé à Miramas, organise sa grande braderie de l'été.

Armani, ba&sh, Boss, Jott, Levi's, Michael Kors, Printemps ou encore Sandro, en plus des prix outlet affichés toutes l'année, toutes ces boutiques et d'autres proposeront des remises supplémentaires durant 5 jours à l'occasion de la grande braderie d'été du Village de Marques de Miramas.

De quoi faire des emplettes, que ce soit pour soi-même ou pour offrir. Cet événement sera aussi l'occasion de découvrir les nouvelles boutiques du site comme Boggi Milano, Birkenstock et Lancel. Le Village compte 15 points de restauration, de Starbucks à Bagelstein, en passant par Five Guys, Jeff de Bruges, Maison Yellow, ou encore PokaBowl.

En 2024, la braderie d'été a enregistré une fréquentation en hausse de +7% par rapport aux cinq premiers jours des soldes d'été de la même année, plaçant donc l'événement au rang de plus dynamique de la saison. Globalement, la braderie d'été du Village de Marques voit sa fréquentation augmenter d'année en année.

Du mercredi 20 au dimanche 24 août. De 10h à 20h. McArthurGlen Provence. Mas de la Péronne. Miramas.

Les commerçants de L'Isle-sur-la-Sorgue font leur nocturne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Si certains feront la fête le soir du vendredi 15 août, d'autres préféreront peut-être faire du shopping. À L'Isle-sur-la-Sorgue, à l'occasion de la nocturne des commerçants, les boutiques du centre-ville resteront ouvertes jusqu'à 22h.

Ce sera donc un opportunité pour les habitants et les touristes de se balader, de faire leurs achats et de profiter de l'ambiance chaleureuse et estivale des rues du centre ancien, qui sont piétonnes durant toute la période estivale. Les commerçants, qui organisent cette événement, vous attendent nombreux pour une virée shopping nocturne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Caumont-sur-Durance accueille + 39% de nouveaux commerçants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Le pôle multi-activités de Caumont-sur-Durance accueille, désormais, en rez-de-chaussée. quatre commerçants –qui sont en train d'œuvrer à leur installation et aménagement intérieur pour une ouverture prévue à la fin de cette année.

Egalement, la médiathèque s'installera au premier étage et le centre médical au deuxième. D'autres commerçants devraient s'installer sous peu à la Maison Gilde, située, comme le pôle multi-activités à l'angle du giratoire de la place du Marché aux raisins, qui a été réhabilitée.

Caumont-sur-Durance évolue et progresse. La vie économique de la commune en est une preuve puisque ce sont 39% de nouveaux commerces qui se sont installés à Caumont-sur-Durance en quatre ans. La Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse, Valérie Coissieux, a remis au maire Claude Morel, le 11 juillet, la charte qui engage la ville dans une politique de valorisation de l'Artisanat et et de soutien des entreprises artisanales situées sur la commune.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Ville de Caumont-sur-Durance Communication

Horizon Provence : la nouvelle zone commerciale de Monteux ouvre enfin ses portes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Après plusieurs mois de travaux, le centre de commerces et services de proximité Horizon Provence, situé à l'entrée du quartier de Beaulieu à Monteux, prend vie. Cinq commerces attendent d'ores et déjà les Montiliens.

Les Montiliens l'attendaient depuis plusieurs mois. La nouvelle zone commerciale de la ville, nommée « Horizon Provence » accueille dès aujourd'hui — le mercredi 22 janvier — le public. La zone de près de 12 000 m² dispose d'un grand parking gratuit avec plus de 340 places et plus de 210 pour les vélos. Elle est aussi accessible en bus. Des bornes de recharge pour véhicules électriques devraient être installées d'ici peu.

Plusieurs commerces sont d'ores et déjà installés et ouvrent leurs portes comme la Marie Blachère, MyBioShop, Provence Outillage et l'animalerie DO&KA.

L'enseigne dédiée au bien-être animal DO&KA ouvre un magasin à Monteux

Un Super U ouvre également ses portes aujourd'hui. L'implantation de ce supermarché de 2 500 m² avait été annoncée l'été dernier et une opération de recrutement pour 64 postes avait été lancée. Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

enseignes Thiriet et Krys devraient prochainement ouvrir ainsi que d'autres commerces de manière séquencée au cours du premier semestre de l'année 2025. « Ces commerces et services de proximité proposent une offre accessible, locale et adaptée aux attentes et besoins des visiteurs, privilégiant la qualité, le savoir-faire et le contact humain », explique Horizon Provence.



Ce à quoi devrait ressembler la zone commerciale Horizon Provence à terme. ©Horizon Provence Monteux